



INFORMATIONS ET REGLEMENT PERISCOLAIRE MATERNELLE EFS 2022-2023

La charte de l'Ecole Française de Sarrebruck s'applique à tout moment de la journée pour tous les élèves. Ainsi, le règlement en vigueur le matin, l'est également l'après-midi.
En cas de soucis récurrents avec un enfant, un entretien avec ses parents aura lieu. Et si la situation ne s'améliore pas, une exclusion temporaire du périscolaire est possible.

ORGANISATION D'UN APRES-MIDI AU PERISCOLAIRE MATERNELLE

A partir de **12h55**, le personnel du périscolaire **accueille** les enfants. Un membre du personnel se rend dans chaque classe et accompagne les enfants aux toilettes.

Le **repas** est pris dans la salle polyvalente. Un de nos objectifs pour ce temps de partage, est de rendre l'enfant acteur de celui-ci en lui permettant une certaine autonomie. Ce dernier à la possibilité de se servir en eau, d'aider à mettre la table, de participer au nettoyage des tables et de débarrasser son assiette.

A l'issue du repas (environ **13h40**), plusieurs groupes sont formés.

- Tout d'abord les enfants faisant la **sieste** se préparent et après un passage aux toilettes rejoignent la salle de classe dédiée à ce moment. Un adulte reste avec eux durant ce temps de repos.

Les enfants **ne faisant pas la sieste**, ont plusieurs choix d'activités :

- Un groupe se rend à la « **Deckarmhalle** » pour y faire des exercices de psychomotricité, des jeux dirigés et/ou des jeux libres.

- Un second groupe reste en salle de classe pour un **temps calme**, rythmé de chants, lectures d'histoires, jeux et activités éducatives, coloriages et/ou bricolages.

- Certains jours un dernier groupe d'enfants à la possibilité de se rendre en « **Marmothèque** » pour y feuilleter des livres et écouter des histoires.

Vers **14h40**, les enfants sortent en **récréation**. Par beau temps dans la cour de récréation et par temps pluvieux sous le préau. Les enfants désirant poursuivre leurs activités, peuvent rester en salle de classe sous la surveillance d'un adulte.

Vers 15h10, les **enfants partant à 15h15** sont rassemblés dans la salle polyvalente. En attendant leurs parents, des histoires leur sont lues et des jeux de devinettes leur sont proposés.

Les enfants restant jusqu'à 17h00, se voient proposer plusieurs activités. Ils peuvent participer à des ateliers de cuisine et ainsi aider à la préparation de leur goûter, jouer à des jeux symboliques, des jeux éducatifs, continuer leurs bricolages ou coloriages.

Vers **16h10**, les enfants aident au **rangement** de la salle avant de prendre leur **goûter**.

Après avoir terminé leur collation, les enfants se voient proposer des jeux de groupe, comme 1,2,3 soleil ou encore le facteur, ou des danses.

Vers **16h45**, les enfants sont regroupés en salle polyvalente pour le **second départ**.

INFORMATIONS ET REGLEMENT

- Les enfants de **Petite Section** ont la possibilité de faire une **sieste** (environ 1h15). En fonction de leur rythme de sommeil, ils auront la possibilité de rejoindre le groupe temps calme à tout moment.
Pensez, s'il vous plaît, à nous fournir une **couverture et un doudou** en début d'année scolaire.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant fasse la sieste ou pour toute information complémentaire, merci de nous en informer par mail à l'adresse suivante : periscolaire-maternelle@ecolefrancaise.de. Vous pouvez également joindre Mme Martino, responsable du périscolaire maternelle, par téléphone au 01777680310 tous les jours à partir de 11 heures.

- Vous avez la **possibilité de récupérer vos enfants** entre **15h15 et 15h30** ou entre **16h45 et 17h**.

Il est **important** que vous signaliez les horaires de départ de vos enfants par courriel à l'adresse suivante : periscolaire-maternelle@ecolefrancaise.de. Aussi, si vous souhaitez récupérer vos enfants en dehors des horaires susnommés, il vous appartient de toujours prévenir par écrit.

- Les départs se font par le portail de la cour de la maternelle.
- Les départs en dehors des horaires prévus se font également par le portail de la cour de la maternelle. Une sonnette vous permet de prévenir le personnel de votre arrivée.
- Nous vous rappelons que les portes de l'établissement sont **fermées à 17 heures**.

Merci d'appeler le numéro suivant pour tout retard : **01777680310**.

En cas de retards répétitifs et abusifs, nous nous réservons le droit de vous demander une somme de 10€ de frais de garde.

INSCRIPTION/DESINSCRIPTION

a) Désinscription :

Nous vous rappelons que l'inscription au périscolaire maternelle est valable pour **toute l'année scolaire**. Vous avez néanmoins la possibilité de **modifier** votre contrat, pour des raisons valables, avant chaque nouveau trimestre.

Remboursement en cas de non-participation, que ce soit pour les repas comme pour le périscolaire, possible uniquement sur présentation d'un justificatif médical.

b) Inscription :

Les inscriptions en cours d'année sont possibles uniquement en fonction du nombre de **places disponibles**. Si aucune place n'est disponible nous inscrivons vos enfants sur liste d'attente et dès qu'une place se libère, vous serez immédiatement informés.